

DECLARATION DE CONFORMITE CE

SOFOP « Société Française d'Outils Professionnels »
3, Route de la Torse
B.P. 46
44550 - MONTOIR DE BRETAGNE - FRANCE

déclare en qualité de fabricant, que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Casque OCEANIC II PE version VISIOCEANIC
type R (coiffe plastique) et type T (coiffe textile) - Avec Ventilations (catégorie II)

➤ est conforme au modèle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen CE de type n° :

Pour le Casque :

0069/139/158/08/98/08006 Ext N° 10/01/17 délivrée par l'organisme notifié n° **0069 :**

UTAC (Union Technique de l'Automobile du Motorcycle et du Cycle)
Autodrome de Linas - Montlhéry - BP 212 - 91311 MONTLHERY cedex

(répond aux exigences de la directive **89/686/CEE** et de la norme **EN 397+A1 : 2013** sur les casques de protection pour l'industrie)

Pour la Lunette (version Incolore ou version Fumée) :

0070-139-085-04-02-0037 / Ext. 01-06-03 délivrée par l'organisme notifié n° **0070 :**

INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)
Avenue de Bourgogne - B.P 27 - 54501 VANDOEUVRE cedex

(répond aux exigences de la directive **89/686/CEE** et de la norme **EN 166 : 2001** : Protection individuelle de l'œil)

Fait à **Montoir de Bretagne**, le 07 avril 2017


Franck TRIBOUILLOIS
Responsable Assurance Qualité